



**INFORMATIONS concernant les RESULTATS
de CAPACITE EN DROIT de la session de septembre 2018**

**Les résultats disponibles
dès le Mercredi 12 septembre 2018 à partir de 16h**

- 1) Pour prendre connaissance des résultats**
- 2) Consultation des copies d'examen - session de Septembre 2018**

1) Pour prendre connaissance des résultats :

Les étudiants doivent se rendre sur le site

<http://ent.univ-paris1.fr>

Dans l'onglet « Scolarité », sélectionner « Mon dossier étudiant ».

Plusieurs volets sont consultables : Etat Civil, Adresses, Historique de mes inscriptions à Paris 1, Calendrier des examens, **Notes et résultats**.

Adresse directe : <http://ent.univ-paris1.fr/resultats>

Un relevé de notes sera envoyé avant fin septembre à tous les étudiants qui se sont présentés à la 1^{ère} session.

Aucun duplicata ne sera délivré. Veuillez prendre la précaution de faire des photocopies.

2) CONSULTATION DES COPIES :

Inscription obligatoire pour la consultation

en laissant un message mail à aurelien.vazeux@univ-paris1.fr
en précisant le nom de l'étudiant et la matière concernée

Les étudiants pourront consulter leurs copies de la session de septembre 2018 avec les enseignants aux dates suivantes :

Capacité en Droit 1^{ère} Année

- *Mardi 18 Septembre 2018 à 13h30 - Salle 10 - Droit Civil*
- *Mardi 18 Septembre 2018 à 9h30 – Salle 10 - Droit Commercial*
- *Mardi 18 Septembre 2018 à 13h30 – Salle 10 – Droit Public*

Capacité en Droit 2^{ème} année

- *Mardi 18 Septembre 2018 à 13h30, salle 13 en Droit Pénal*
- *Mercredi 19 Septembre 2018 à 11h00, salle 13 en Procédure Civile et Droit Commercial*
- *Mercredi 19 Septembre 2018 à 13h30, salle 10 en Droit Administratif*